



Service des Affaires Scolaires : LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

Première inscription scolaire :

- Livret de famille (ou extrait d'acte de naissance)
- Justificatif de domicile (ou attestation d'hébergement)
- Carnet de santé de l'enfant
- Jugement de divorce si nécessaire

Inscriptions périscolaires (restauration, accueils péri et extra-scolaires) :

- Carnet de santé de l'enfant (copie des pages de vaccination)
- Certificat médical en cas d'allergie ou autre
- Nom, adresse, téléphone du médecin traitant
- Nom, adresse, téléphone des personnes autorisées à venir chercher l'enfant



***Dossier périscolaire à refaire à chaque fin d'année scolaire
(Soit entre mai et juin)***

Calcul de votre quotient familial 2020 :

- Avis d'imposition 2019 sur revenus 2018
- Dernière fiche de paie si changement entre 2018 et maintenant
- Ou dernier relevés pôle emploi si perte d'emploi.
- Attestation de paiement de la CAF (avec le détail des prestations)
- Livret de famille en cas de nouvelle naissance



***Quotient familial à faire calculer à chaque fin d'année civile
(Soit entre novembre et décembre)***